



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
53	58

Date de convocation

21 novembre 2024

Développement économique Accompagnement des entreprises – Convention DE partenariat avec REDA

**N° de la délibération
2024-670**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 27 novembre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Xavier AUBERT, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Sylvain BOSC, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Lyliane BURGUNDER, MM. Pascal CLAUDEL, Christian COLOMBET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Christelle MARION, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

Excusés : M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Xavier ANGELI), Mme Elisabeth JUNIQUE (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Laëtitia BOURJAT), Mme Agnès OREVE (représenté par son suppléant M. Sylvain BOSC), M. Jacques POCHON (représenté par son suppléant M. Christian COLOMBET), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Patrick CETTIER, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Sandrine PEREIRA, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Anne SCHMITT.

Depuis plusieurs années, ARCHE Agglo soutient financièrement les structures œuvrant auprès des porteurs de projets de création ou reprise d'entreprise :

- ✓ ADIE - Association pour le Droit à l'Initiative Economique
- ✓ Initiative 2607 - Plateforme d'initiatives locales
- ✓ REDA - Réseau Entreprendre Drôme Ardèche

Ces 3 structures sont complémentaires et permettent d'aider un vaste éventail de porteurs de projets sur le territoire.

REDA est une association qui accompagne les créations et/ou reprises de TPE/PME, en collectif et en individuel, sur 2 ans. A la différence d'Initiative 2607, REDA demande une contrepartie de 5 créations d'emplois minimum à 3 ans. L'association propose de prêts d'honneur à taux 0, de 15 000 € à 50 000 € avec différé de remboursement de 18 mois (fonds de financement de l'association = 350 000 €).

- REDA intervient en faveur d'entreprises de taille plus importante par rapport à celles accompagnées par Initiative 2607.
- ✓ 300 à 350 appels par an -> 50 dossiers retenus pour étude -> 10 à 12 lauréats par an.
 - ✓ Tous secteurs sauf agriculture et professions libérales.
 - ✓ Taux de pérennité de 85 % à 5 ans.

ARCHE Agglo adhère au REDA en tant que membre depuis 6 ans. Ce statut de membre nous a permis de tester les relations avec le réseau mais surtout de découvrir le fonctionnement opérationnel de l'association en participant aux comités de financement.

Considérant le bilan des accompagnements et des financements octroyés aux entreprises par l'intermédiaire de REDA en 2024 sur le territoire d'ARCHE Agglo ;

Considérant le projet de convention ;

Considérant l'avis de la Commission développement économique du 4 novembre ;

Considérant l'avis du bureau du 7 novembre ;

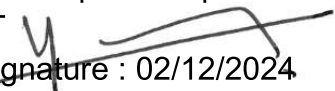
Après en avoir délibéré à :

- 58 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la convention de partenariat pluriannuelle de 2 ans (2025-2026) avec le Réseau Entreprendre Drôme Ardèche (REDA) et le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 000 € par an ;
- **AUTORISE** le Président ou le Vice-président en charge du Développement économique à signer la convention ainsi que tout document afférent à la présente délibération y compris les avenants.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme,
Mercuriol-Veaunes, le 27 novembre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric
SAUSSET 
Date de signature : 02/12/2024
Qualité : Le président ArcheAgglo